

Séance publique du 28 juin 2021

## L'École et les valeurs de la République

Sophie BÉJEAN

Rectrice de l'académie de Montpellier  
Rectrice de la région académique Occitanie,  
Chancelière des Universités,

### 1. La transmission des valeurs de la République est un rôle dévolu à l'École.

Nous vivons, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, un mouvement général de profonde mutation. Les anciens équilibres qui régissaient notre monde ont été balayés, de nouveaux se mettent en place sous nos yeux, souvent d'ailleurs dans la violence, qu'elle soit militaire, économique, ou sociale. En France aussi, les difficultés économiques, les attentats, les mouvements sociaux, ont ébranlé notre société, qui a pris conscience de sa fragilité en tant que corps.

En cherchant à mettre des mots sur ce qui la définissait, sur ce qui faisait qu'une somme d'individus faisait société, au-delà de leurs différences, c'est la notion de valeurs communes qui a émergé, ainsi que le sentiment que ces valeurs communes devaient être transmises par l'École.

Une sorte de consensus s'est fait autour de cette double idée :

1. nous sommes liés par des valeurs communes, et,
2. c'est à l'Éducation NATIONALE qu'incombe la mission de transmettre ces valeurs qui font des habitants de notre territoire, quelque différents qu'ils soient, une même nation.

Or, il y a là plusieurs idées qui se juxtaposent, se mélangent, et qui méritent d'être éclaircies.

**Tout d'abord**, nous connaissons *le rôle essentiel qu'a joué l'École dans la construction de notre nation actuelle*. Alors que la jeune 3<sup>e</sup> République est encore traversée par des luttes internes très vives, et souvent violentes, entre les courants royalistes, bonapartistes, et républicains, l'École de Jules Ferry, qui s'ouvre à tous, garçons et filles, riches ou pauvres, citadins ou paysans, cimente le pays autour de l'idée républicaine. L'image des « hussards noirs de la République » est restée très vive dans nos esprits. La 3<sup>e</sup> République est vraiment, selon la formule de Mona et Jacques Ozouf, « la République des instituteurs ». Aujourd'hui, l'École ne serait plus capable de jouer ce rôle essentiel.

**Ensuite**, nous devons nous entendre sur *le mot même de « valeur »*. Qu'est-ce qu'une « valeur » ? Et « des valeurs » ? Et de quelles valeurs parle-t-on ?

Les valeurs absolues, partagées, universelles, sont aujourd'hui remises en cause. L'individualisme a crû en même temps que le relativisme. LA vérité absolue n'existe plus ; on parle désormais de contre-vérités - la mienne s'opposant à la vôtre -, voire de « post-vérité » ... À chacun ses valeurs, à chacun son opinion, tout étant susceptible d'être remis en cause par un doute ou un dogme. Certains refusent même tout droit de l'École à transmettre des valeurs. L'universalité s'est diluée dans le chacun chez soi,

chacun pour soi. La Nation apparaît fragmentée entre des groupes qui ne sont, comme le dit Bernard Lahire<sup>1</sup>, que des « individus pluriels », eux-mêmes partagés par des courants multiples. Comment alors nous entendre sur les valeurs que l'École devrait transmettre ?

**Enfin**, le principe même d'une *transmission* repose sur un consensus : celui qui reçoit le savoir reconnaît à la fois la valeur de ce savoir et la légitimité de celui qui le lui transmet. Ce consensus ne va plus de soi aujourd'hui. Les enseignants sont en concurrence avec les écrans ; l'âge, loin d'être une assurance de sagesse, est ressenti comme une promesse d'ennui et de routine ; et, dans une logique consumériste, l'importance du savoir est mesurée par sa rentabilité sur le marché de l'insertion professionnelle, tandis que l'enseignant est considéré par les familles, voire par les élèves, comme un précepteur dont on discute l'efficacité à l'aune de l'utilité.

***Pourtant, nous aurions tort de nous en tenir là. Le tableau n'est pas si sombre. Au contraire !***

Reprenons nos différents points :

Je disais tout à l'heure que l'École de Jules Ferry avait cimenté le pays autour de l'idée républicaine. Aujourd'hui, c'est vers l'École, malgré tous les défauts qu'on peut lui trouver, que tous se tournent, d'un même mouvement, quand le « ciment » semble manquer à la République. **L'École, ciment de la nation** : l'image est jolie : l'École est ressentie comme ce qui nous lie, ce qui fait que les éléments disparates s'unissent pour ne plus former qu'un bloc cohérent. Ce qui empêche la fragmentation de notre société. Notre pays se ressoude autour de l'École, en lui attribuant un rôle d'autant plus important que les autres instances – la famille, la religion, les entreprises, les syndicats... – exercent moins efficacement cette transmission. Cet attachement à l'École, voire ce surinvestissement de l'École, ne serait-il pas, d'ailleurs, une « valeur » typiquement française ?

**Ces valeurs, ensuite**, que notre société souhaite que l'École transmette : elles ne sont plus, bien entendu, celles de la 3<sup>e</sup> République. Dans la mesure où elles prônaient un idéal de vie présenté comme le meilleur pour chacun, on les qualifierait plutôt, aujourd'hui, de « normes ». Notre société actuelle est beaucoup plus ouverte, complexe, diverse. Les modes de vie, de pensée, les idéaux, sont pluriels, et personne ne se risquerait à vouloir imposer les siens. Mais, dans cette société « kaléidoscope », les valeurs que nous voulons transmettre sont celles qui permettent, justement, à ces individus et ces groupes, de vivre ensemble. Et je dis bien « vivre ENSEMBLE », et non pas seulement « vivre en paix LES UNS À CÔTÉ DES AUTRES ».

Abdenour Bidar<sup>2</sup> s'interroge sur trente valeurs essentielles. Le philosophe de l'Éducation, Eirick Prairat, en propose une liste plus restreinte : la solidarité, la tolérance, le respect, la liberté, l'égalité des personnes et l'esprit de justice. Nous pourrions en ajouter d'autres, comme la laïcité, la lutte contre toutes les formes de discrimination, le goût de l'effort, la rigueur intellectuelle, la responsabilisation, l'engagement pour l'intérêt commun...

Mais, il me semble également qu'au-delà même de ces valeurs « civiques », le patrimoine intellectuel et culturel, que l'École peut - doit - transmettre, contribue également à fonder solidement une identité collective. La France, c'est bien sûr la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, qui figurent avec raison au fronton de nos écoles. Mais,

<sup>1</sup> Sociologue français né en 1963, professeur de sociologie à l'ENS.

<sup>2</sup> Inspecteur général, membre du conseil des sages de la Laïcité et des valeurs de la République.

c'est aussi Molière, la Fontaine, Monnet, ou Notre-Dame de Paris. Et aucun de nos élèves ne doit rester à l'écart de ces valeurs communes qui, elles aussi, « font nation ».

### **La transmission, enfin.**

La crise sanitaire a eu cela de bon qu'elle a conduit certains parents, certains enfants, à se rendre compte qu'un enseignant était autre chose qu'un répétiteur. Que nos enseignants, non seulement, possédaient des connaissances, plus faciles d'accès qu'un livre ou un écran, mais aussi, des compétences pour les expliquer, les faire comprendre, les faire apprendre. Les transmettre, donc.

Quant à leur légitimité, elle n'est finalement pas plus remise en cause qu'elle ne l'était au temps de la 3<sup>e</sup> République, qu'il faut cesser de présenter comme le temps du consensus autour des valeurs, et encore moins des valeurs à transmettre par l'École. Qu'on se souvienne des querelles, y compris violentes, entre partisans et adversaires de la calotte. Ces luttes très vives ne portaient pas sur l'église, la société française, dans son immense majorité, étant alors catholique pratiquante. Elles portaient sur la légitimité des maîtres à transmettre des valeurs, par définition politiques, aux nouvelles générations.

Aujourd'hui, par rapport à cette période, qu'on nous présente un peu trop comme l'âge d'or d'une nation fière de son école, la légitimité des enseignants est également questionnée. Quand Samuel Paty est assassiné, c'est bien sa légitimité à transmettre des valeurs qui est refusée. Pourtant, dans sa très grande majorité, la population française reconnaît cette légitimité. En confiant 99,3% de ses enfants aux écoles publiques ou privées sous contrat d'association avec l'État<sup>3</sup>, elle reconnaît l'expertise de ses enseignants, et la pertinence des valeurs qu'ils portent.

J'irais même plus loin : elle demande expressément – votre présence à tous l'atteste encore ce soir – à ce que l'École soit, par excellence, LE vecteur de transmission des valeurs qui nous permettent de vivre ensemble, lui accordant, pour ce faire, toute sa confiance et lui en reconnaissant toute la légitimité.

## **2. La politique « Valeurs » de l'Éducation nationale.**

Maintenant, une fois acquis le consensus de la société sur le rôle dévolu à l'École, une fois esquissées les valeurs que la société souhaite que l'École transmette aux nouvelles générations, une fois posée la légitimité de l'École et des enseignants à le faire, que fait l'Éducation nationale pour permettre à notre École de remplir ce rôle, d'accomplir cette mission qui lui est assignée ?

Le ministère de l'Éducation nationale conduit depuis plusieurs années une politique volontariste sur la question du respect des valeurs de la République, du principe de laïcité, de la lutte contre toutes les violences, discriminations, et séparatismes.

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 établissait déjà que « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. »

Depuis, ce projet républicain ne cesse de se développer.

L'action de notre institution se met en œuvre à court terme, à moyen terme et à long terme.

**À court terme**, il y a la réaction devant les atteintes aux valeurs.

Cette réaction se doit d'être rapide, ferme, et coordonnée. Elle commence par le signalement, par le directeur d'école ou le chef d'établissement, de toutes les atteintes à la laïcité, aux personnes, aux biens, par l'application Faits Établissements, qui transmet

<sup>3</sup> Chiffres 1<sup>er</sup> degré 2018. DEPP 2019.

l'information, selon son degré de gravité, au niveau départemental, académique ou national. Chaque niveau vérifie les mesures mises en œuvre par l'établissement, par les personnes référentes et responsables qui peuvent agir, sur le terrain, auprès des jeunes, des personnels, des familles.

Pour les faits les plus graves de violence ou de radicalisation, l'information est partagée avec les autres services de l'État.

Le « carré régalien », annoncé parmi les mesures issues du Grenelle de l'éducation, permettra d'accompagner encore mieux les personnels : aux quatre angles de ce carré régalien, qui sera mis en œuvre dans chaque rectorat, à compter de la rentrée prochaine, on trouve les situations de crises auxquelles peut être confronté n'importe quel membre de la communauté éducative :

- Les atteintes aux valeurs de la République,
- La radicalisation,
- Les violences,
- Le harcèlement.

Ces carrés régalien, en permettant une mobilisation rapide des personnes et des ressources, visent à permettre :

- À chacun de nos personnels
  - d'être informé des dispositifs de protection mis en place,
  - et de savoir vers qui se tourner s'il est confronté à l'une de ces situations d'urgence.
- À notre institution
  - d'effectuer un suivi plus fin encore des faits établissements, et d'apporter une réponse encore plus rapide à toute amorce de conflit,
  - et, en cas d'agression d'un personnel, de déclencher systématiquement une mesure de protection fonctionnelle et d'accompagner les dépôts de plainte.

**À moyen terme**, il y a le cœur de notre métier, c'est-à-dire **la transmission**.

Il appartient, à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des élèves dans l'exercice de leurs fonctions, de faire partager les valeurs de notre République.

- **D'abord par l'enseignement**. Chaque discipline concourt à l'explicitation, l'explication, la mise en œuvre des valeurs de la République, en leur donnant sens dans le champ du savoir qui est le sien. Les actions éducatives dans lesquels un enseignant, quelle que soit sa discipline, engage sa classe, sont également des occasions de fédérer les élèves autour de la préparation d'un événement ou la réalisation d'un projet. Qu'il s'agisse de la participation à un concours, d'un travail sur la presse, d'une participation à des cérémonies républicaines, de l'accueil dans la classe d'une personne passeuse de mémoire ou issue de la Réserve citoyenne, toutes ces actions encouragent l'autonomie et l'initiative des élèves, valorisent l'engagement et le travail d'équipe.

La réflexion sur les valeurs est à l'œuvre plus particulièrement au travers de trois enseignements particuliers :

- L'enseignement moral et civique, de l'école primaire au lycée, qui montre la nécessité du savoir pour dépasser les préjugés. Il permet la pratique du débat, développe l'autonomie.
- L'éducation aux médias et à l'information, qui est incorporée aux nouveaux programmes de la scolarité obligatoire.
- Et la philosophie, bien sûr, qui propose une réflexion critique consacrée aux valeurs de la République. Elle permet aux élèves de revenir consciemment sur ce qu'ils ont appris tout au long de leur parcours civique.

- **Ensuite par la vie scolaire.** L'école, le collège, puis le lycée, sont des espaces de vie collective où se vivent les valeurs que nous souhaitons transmettre. Les règlements intérieurs définissent les droits et devoirs des élèves ; les conseils de vie collégienne ou lycéenne sont des espaces où s'apprennent la démocratie, la citoyenneté, l'engagement pour le bien public.
- **Enfin, par l'exemple.**

Comme le souligne Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire, « les valeurs ne sont jamais désincarnées »<sup>4</sup>. Les adultes transmettent d'abord les valeurs à travers leurs attitudes et leurs actes. Si l'on veut transmettre l'égalité, il ne suffit pas d'en parler : il faut aussi – non, il faut D'ABORD – ne tolérer aucune discrimination dans la classe ou dans l'établissement. Si l'on veut que les élèves connaissent la valeur de la fraternité, alors il faut organiser des occasions de manifester une solidarité active avec ceux qui en ont le plus besoin, dans l'établissement comme au bout du monde.

J'ai montré comment l'Éducation nationale, pour favoriser la transmission des valeurs, organisait son action à court terme, et à moyen terme. Je terminerai donc ce point en parlant de l'action **sur le long terme** qu'est la **formation des personnels**.

Chacun de nous peut encore citer le nom de plusieurs de ses profs, de ceux qui l'ont marqué. Et, dans la presque totalité des cas, on se souvient des valeurs qu'ils incarnaient, de la justice de celui-ci, de l'enthousiasme de celle-là, de la bienveillance d'un troisième, davantage que des connaissances qu'ils nous ont aussi permis d'acquérir et dont nous avons eu besoin pour faire notre chemin dans la vie.

Or, si je disais tout à l'heure que la famille, la religion, les entreprises, les syndicats... contribuent moins qu'autrefois à la transmission et à la création de valeurs sociétales, l'Éducation nationale a pris conscience que, dans ses rangs non plus, cette mission de transmission de valeurs n'allait plus de soi. Abdennour Bidar a constaté, depuis longtemps déjà, une certaine « dégradation de la culture professionnelle des personnels de l'école » en ce qui concerne « cette dimension essentielle de leur mission »<sup>5</sup>. Cette dégradation serait plus sensible chez les jeunes enseignants.

Un chef d'établissement, un CPE, une infirmière, un enseignant travailleront, vivront et agiront devant, et avec, les élèves pendant près de quarante ans. Multipliez par le nombre d'élèves chaque année. Vous comprenez pourquoi former les personnels à incarner, expliciter et transmettre nos valeurs est un investissement sur le long terme.

La formation des personnels est donc la pierre angulaire de la politique « Valeurs » de l'Éducation nationale.

Depuis plusieurs années, un plan de formation aux valeurs de la République et à la laïcité a déjà permis de former 300 000 enseignants. Parallèlement, un très important corpus de ressources sur ce sujet a été constitué et proposé, sur le réseau Canopé, sur Eduscol, sur les sites académiques.

Pour aller plus loin encore, le ministre Jean-Michel Blanquer vient de rendre public<sup>6</sup>, pour mise en œuvre à la rentrée prochaine, un plan de formation initiale et continue des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République qui reprend les préconisations du rapport demandé à Jean-Pierre Obin au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty.

---

<sup>4</sup> *l'éducation nationale doit-elle transmettre des valeurs ?* (Conférence au CRDP de Toulouse, le 29 Septembre 1993)

<sup>5</sup> Abdennour Bidar, *Quelle pédagogie de la laïcité à l'école ?*, octobre 2014.

<sup>6</sup> 14 juin 2021

Pour ce qui est de la formation initiale, les INSPE ont reçu des ressources spécifiques et des éléments de repères destinés au recrutement et à la formation des futurs personnels. L'épreuve d'admission portera notamment sur la connaissance de la laïcité et des valeurs de la République, et sur leur transmission aux élèves.

Les personnels déjà en poste bénéficieront, également, de formations, inédites par leur ambition, leur ampleur et leurs modalités.

1 000 formateurs vont, tout d'abord, bénéficier d'une formation renforcée et intensive, couplée, pour ceux qui le veulent, par une formation universitaire diplômante. Les personnels de direction, inspecteurs, CPE... ne seront pas oubliés.

Ce réseau de formateurs organisera ensuite, dans chaque territoire, chaque école, collège ou lycée, des formations à destination de tous les personnels, quels que soient leurs statuts. Au sein de chaque structure, un référent sera l'interlocuteur de ses collègues et des équipes académiques « valeurs de la République ».

De nouvelles ressources ont été commandées :

- un référentiel commun de compétences et de contenus, destiné à la formation initiale comme à la formation continue,
- un ouvrage précisant les modalités pédagogiques favorisant l'enseignement des valeurs de la République, pour permettre à chaque enseignant, dans sa discipline, de construire la formation des élèves,
- et une anthologie de textes de références, avec des études sur les notions clés, pour faire travailler les élèves eux-mêmes.

Il est prévu que ces deux derniers ouvrages soient adressés, accompagnés d'une édition actualisée du vade-mecum « La laïcité à l'école », à toutes les écoles et établissements.

Jean-Pierre Obin s'est vu chargé par le ministre de suivre la mise en place de ce plan. « Il pourra également rencontrer les associations d'élus pour leur présenter en détail ce plan et les possibilités d'y associer les personnels gérés par les collectivités locales qui, au sein de nos écoles, nos collèges et nos lycées, participent au service public de l'éducation. »<sup>7</sup>

### **3. La déclinaison de la politique nationale dans l'académie de Montpellier.**

L'académie de Montpellier a, non seulement, mis en œuvre les différentes mesures décidées par le ministère, mais aussi, elle les a anticipées :

Dès 2018, une équipe académique, constituée autour de la Conseillère technique Établissements et Vie scolaire, se met en action, dès qu'un cas d'atteinte aux valeurs est signalé. Elle est composée du Conseiller technique sécurité, de la Déléguée académique à la Vie lycéenne et collégienne, d'inspecteurs, du chef de la Division Vie des Élèves, des Écoles et des Établissements, du délégué académique à l'éducation aux médias et à l'information, des membres de l'Équipe mobile académique de Sécurité. Cette équipe académique « Valeurs » préfigure les « carrés régaliens » dont le ministère vient de décider la mise en œuvre dans chaque académie pour la rentrée prochaine.

Depuis déjà trois ans, elle recueille chaque fait, apporte un soutien concret aux équipes éducatives, que ce soit en situation de crise ou dans le cadre d'un accompagnement à plus long terme. Elle :

---

<sup>7</sup> Education.gouv.fr

- apporte une expertise pédagogique, juridique et éducative, dans l'analyse de la situation,
- apporte un conseil juridique,
- aide à la prise de décision en matière éducative ou disciplinaire,
- se déplace, s'il le faut, pour rencontrer l'élève et / ou sa famille,
- s'appuie sur des ressources concrètes, et notamment sur les deux outils de référence conçus par le Conseil des Sages (vademecum « La laïcité à l'école », vademecum « Lutte contre le racisme et l'antisémitisme »).

La culture du signalement des faits s'installe progressivement dans l'académie, portée justement par la confiance de plus en plus grande que montrent les établissements scolaires dans notre capacité à réagir. Mais les personnels et les établissements rencontraient encore de nombreuses difficultés

- à signaler certaines atteintes,
- à repérer des signaux parfois faibles, mais qui peuvent dire beaucoup,
- à construire un dialogue constructif avec les élèves et les familles,
- et parfois à être, eux-mêmes, au clair avec nos valeurs et avec le principe de laïcité.

- Nous avons donc engagé un important effort de communication et de formation
- pour aider les équipes à réagir,
- pour prévenir les difficultés,
- pour enraciner les valeurs au cœur des projets des écoles et des établissements.

Et, en 2019, l'académie a inscrit le travail sur les valeurs comme axe premier de son *projet d'académie*, faisant de la prise en compte de cette question un objectif fondamental.

Elle a installé un *Pôle académique Valeurs*, coordonné par le doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux. Ce Pôle associe, dans un projet commun, tous les acteurs qui impulsent, valorisent et évaluent les actions menées sur le terrain : les inspecteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, la délégation à la formation continue, et, bien sûr, les membres de l'équipe académique Valeurs. Il harmonise les actions entre les niveaux académiques et départementaux, entre les services, et avec les partenaires.

À partir du printemps 2020, la crise sanitaire, en fermant les établissements, en empêchant les réunions et les déplacements, a, évidemment, ralenti la mise en œuvre de ce programme.

***Mais au début de cette année scolaire<sup>8</sup>, l'assassinat terroriste de Samuel Paty a, à nouveau, fortement impacté la communauté éducative.***

Le Pôle Valeurs s'est mobilisé pour accompagner les établissements dans la préparation de la journée d'hommage, le 2 novembre.

Pour répondre à la forte demande des équipes dans les établissements et des différents acteurs académiques dans les semaines qui ont suivi, il a élaboré un livret académique proposant conseils, modalités de travail avec les élèves et ressources nationales et académiques, et a décidé de concentrer son action sur la formation aux valeurs de la République et au principe de laïcité.

Nous avons constitué un groupe intercatégoriel de personnels relais qui ont reçu une formation de 6 journées, dispensée par des intervenants de grande valeur, reconnus au plan national ou international. Ces personnes-ressources vont désormais pouvoir intervenir

- à l'échelle des établissements, des réseaux et des bassins, mais aussi au sein des cités éducatives,

---

<sup>8</sup> 16 octobre 2020

- dans la formation continue en direction des chefs d'établissements, des enseignants, des agents ,
- dans le cadre de la formation initiale de tous les nouveaux personnels (chefs d'établissement, professeurs et CPE, nouveaux directeurs d'école, AED, contractuels...).

L'académie s'est donc dotée d'un projet clair, identifiant des objectifs, organisant une réponse rapide, efficace et collective aux atteintes aux valeurs, mettant en œuvre un plan de formation important.

## Conclusion :

Aujourd'hui, les équipes, au sein des écoles et des établissements, ont pris l'habitude de signaler les faits d'atteintes aux valeurs de la République et au principe de laïcité. Les personnels se sentent interpellés par les sujets des communautarismes, des identités culturelles, religieuses, sexuelles, de la singularité des élèves, des relations entre les filles et les garçons.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre aux manquements, pour aider les équipes à gérer les situations difficiles. Nous favorisons, par la formation, la diffusion des réflexions, des ressources et des pratiques, qui ont fait leurs preuves. Nous accompagnons les enseignants de toutes les disciplines dans leurs pratiques quotidiennes. Nous travaillons, avec les chefs d'établissements, à élaborer des stratégies de pilotage par les valeurs.

L'École s'est donc pleinement saisie de la mission que lui a assignée la Nation : transmettre nos Valeurs pour permettre aux jeunes générations de se les approprier.

Il reste que l'École ne peut remplir cette mission que si la réalité sociale, vécue et ressentie par nos élèves dans leur quotidien, ne vient pas démentir ce qui est enseigné au sein de nos établissements. Jean-Paul Delahaye écrit que « notre société est schizophrène, car elle fait souvent le contraire de ce qu'elle demande à l'École de transmettre »<sup>9</sup>.

Plutôt que de demander à l'École de transmettre les valeurs de la République, ne serait-ce pas à la société de mettre en pratique les valeurs enseignées à l'École ?

---

<sup>9</sup> De Ferdinand Buisson à la charte de la laïcité, pédagogie de la laïcité / pédagogie laïque, 08/12/2020